ABERS BIO ENERGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 345 000 euros
Siège social : Le Raden,
29860 PLOUVIEN
751 550 591 RCS BREST

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 09 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 09 avril,
A 17 heures,

La société SILL, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6 250 200 euros, ayant son siège social Le Raden, 29860 PLOUVIEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 487 681 553 RCS BREST,
Représentée par son Président, la société par actions simplifiée SILL ENTREPRISES, elle-même représentée par son Président Monsieur Gilles FALC'HUN,

Associée unique de la société ABERS BIO ENERGIES,
(…)

II - A pris les décisions suivantes :

- (…),
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(…)

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire, et du Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration, l'associée unique décide :

- de nommer BAKER TILLY STREGO sis 4 rue Papiau de la Verrie – 49000 ANGERS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 063 200 885 RCS ANGERS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
- de renouveler le mandat de Monsieur Dominique HERRY, Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Certifié conforme
Le Président
SAS SILL
SILL ENTREPRISES
M. Gilles FALC'HUN

